

*Subtile* fut baptisée *Sainte-Anne* : le stratagème était plus habile que digne.

Mais le but principal de la mission de d'Entrecasteaux était d'obtenir le règlement des sommes considérables dues par les Chinois aux négociants français, d'examiner les griefs nombreux du commerce étranger et, d'une manière générale, de recueillir tous les renseignements utiles à la France et de faire tout ce qui était en son pouvoir au mieux des intérêts de notre pays, suivant les circonstances. Les instructions, datées de Versailles, le 17 février 1786, furent envoyées à d'Entrecasteaux, à Pondichéry. D'ailleurs il devait être considéré par le consul de Canton comme commissaire du roi. Il est certain que d'Entrecasteaux n'avait pas le temps nécessaire d'examiner le bien fondé des créances françaises, pas plus qu'il ne pouvait, sans avoir recours à la force, c'est-à-dire sans engager le pavillon du roi, exiger des Chinois le règlement de leurs dettes.

Dans une lettre, écrite de Canton, le 31 décembre 1782, par VIEILLARD, qui faisait fonction de consul, à M. de la Croix de Castries, notre agent marquait la décadence du commerce et le peu de crédit des hanistes :

MONSEIGNEUR,

Je ne dois pas vous laisser ignorer les différentes révolutions que le commerce de ce pays a éprouvées depuis plusieurs années, sa décadence, son peu de sûreté depuis 1779. Jusqu'à ce moment, la guerre a occasionné des révolutions qui ont contribué à porter le coup mortel à plusieurs marchands hanistes de façon que le nombre de ces marchands privilégiés par le Gouvernement, pour traiter avec les Européens, étoit réduit à cinq, dont deux d'une faiblesse si grande qu'il y avoit tout lieu de craindre une banqueroute totale. Les